



SOMMAIRE

Page 1
Mot du Maire
Sécurité et vigilance
Retour en images

Pages 2 et 3
Vie locale
D'hier à aujourd'hui
CCAS
Festivités
Ecole
Aménagements

Pages 4 et 5
THÈME PHARE :
BUDGET 2024



Pages 6 et 7
Portrait : Jasmine GAVARD
Actualités
Vie associative

Page 8
Médiathèque
Agenda



Mairie
3 place François Albert
86190 Vouillé
05 49 54 20 30
mairie@vouille86.fr
www.vouille86.fr

Directeur de la publication : Eric MARTIN
Coordination et mise en page :
Service communication
Impression : Imprimerie nouvelle
Crédits : Yp-vueduciel.com, SOREGIES, FNATH,
ADMR, Unsplash, CCHP, Pixabay, Théo Peugniez
Distribution : LA POSTE (boîtes aux lettres),
mairie, médiathèque
Dates de parution : Du 27 au 30 avril 2024
Dépôt légal : avril 2024
Tirage : 1750 exemplaires
Ce document est imprimé sur papier PEFC. Ne
pas jeter sur la voie publique.

MOT DU MAIRE



Dans ce numéro, je vous invite à prendre connaissance du budget 2024, voté le 27 février dernier. Cohérent et ambitieux, il s'inscrit dans une dynamique de maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en développant et modernisant les équipements publics, sans augmentation des taux de fiscalité.

Parmi les travaux prévus cette année, deux chantiers importants ont débuté : les aménagements de la rue Gambetta et de la route de Latillé. Ils peuvent perturber nos déplacements quotidiens mais ils sont nécessaires pour la sécurité et viendront embellir ces deux axes routiers qui en avaient bien besoin.

D'autres travaux sont prévus cette année que je vous laisse découvrir dans ce magazine.

Nous aurons le plaisir cette année de venir encourager la jeune Jasmine Gavard de Vouillé, élève au collège la Chaume la Salle, qui portera la flamme Olympique le 25 mai prochain.

Je vous donne aussi rendez-vous pour la 3ème édition de Vouillé en Fête, organisée le Centre Socioculturel « La Case », le samedi 1er juin dans le centre-bourg.

Enfin, je vous rappelle l'importance de se mobiliser pour l'élection européenne, prévue le dimanche 9 juin. Je vous invite à noter d'ores et déjà cette date dans vos agendas. Voter est un droit mais c'est avant tout un devoir civique.

Je vous souhaite une bonne lecture.
Eric MARTIN

RETOUR EN IMAGES



Vendredi 12 janvier : Cérémonie des vœux du Maire



Lundi 5 février : Remise du chèque de l'Octobre Rose à la Ligue de Lutte contre le Cancer



Dimanche 11 février : La Galopade des Amoureux



Samedi 09 mars : Rencontre Culture et Paix, Le Choeur d'Hommes du Haut Poitou.



Samedi 30 mars : Battle des chorales

SECURITE ET VIGILANCE

**La commune de Vouillé élue comme employeur partenaire des Sapeurs Pompiers par le SDIS de la Vienne !**

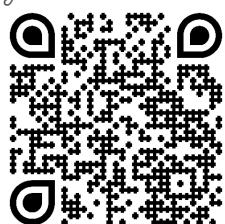
La commune de Vouillé a l'honneur de faire partie des 15 entités ayant reçu le label Employeur Partenaire des Sapeurs Pompiers pour les années 2024-2025-2026. La sécurité faisant partie de l'une de nos préoccupations principales, nous percevons cela comme le témoignage de notre engagement envers la paix Vouglaisienne. C'est également à ce titre que nous avons mis en place un exercice PCS.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : UN EXERCICE DE TEST

Le 21 mars 2024, la mairie de Vouillé a organisé un exercice de sécurité pour tester la mise en oeuvre de son PCS. Monsieur le Maire a activé l'alerte à 8h30 sur la base d'une montée des eaux suite à de fortes averses. Les agents et élus auront été mobilisés sur une demi journée afin de s'organiser et de trouver des solutions afin de protéger des foyers Vouglaisiens de cet éventuel risque auquel la commune avait déjà fait face en 2018 lors du débordement de l'Auxance. Cet exercice nous aura permis d'y voir plus clair quant à l'organisation et aux premiers réflexes à avoir lors d'évènements de ce type. La commune souhaite également remercier la préfecture de la Vienne et des gendarmes pour leur accompagnement lors de cet exercice.



Avez-vous déjà visionné le film de la commune ?



YouTube @ MairieVouille86

VIE LOCALE

D'HIER À AUJOURD'HUI

La terrasse du café Duverger à Traversonne



Traversonne



CCAS

Le repas de fin d'année des Aînés



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal chargé d'animer l'action sociale de la commune.

Le 13 décembre 2023, les aînés ont pu festoyer autour d'un repas de fin d'année à la salle polyvalente. Ce repas est offert aux habitants de 72ans et plus. Pour les personnes malades, hospitalisées ou en situation de handicap qui n'ont pas pu se rendre à l'évènement, des colis gourmands ont été distribués à domicile.

Le Noël des enfants et l'EHPAD



Le samedi 17 décembre, ce sont les enfants de la commune qui ont été invités à un après-midi récréatif à la salle polyvalente. 117 enfants ont pu découvrir le spectacle de magie assuré par Brémart le Magicien et repartir avec quelques gourmandises offertes par le CCAS.

Enfin, les résidents de l'EHPAD de Vouillé ont participé à un repas festif le mercredi 21 décembre au cours duquel des desserts leur ont été offerts par le CCAS.

FESTIVITÉS



Vouillé en fête ! Samedi 1er Juin / Centre bourg

Après le succès des deux premières éditions, la commune et le centre socioculturel vous donnent rendez-vous le samedi 1er juin pour une nouvelle journée festive ! Au programme, de nombreuses animations gratuites parmi des spectacles et représentations, de la musique, de la restauration, de la joie et de la bonne humeur ! Le programme complet sera disponible au cours du mois de mai. Restez informés !

ECOLE

Le jeudi 15 février, les CM2 de la classe de M.Peugniez de l'école élémentaire du Petit-Bois ont couru leur marathon.

L'objectif initial de cette course était de réaliser 42 km en additionnant la distance des courses de tous les élèves de la classe.

Pendant les deux mois précédents la course, les élèves se sont entraînés. Pour cela, ils devaient, individuellement, se créer un contrat en estimant leur temps couru sans s'arrêter et une distance à effectuer.

Lors des courses d'entraînement, les élèves ont créé un échauffement à partir de leurs exercices favoris montrés par l'enseignant de la classe.

Le jour-J, les parents d'élèves ont été conviés à voir leur enfant courir ou à courir avec eux pour les plus courageux. Après l'échauffement collectif organisé par la classe, les élèves avaient trois objectifs à atteindre :

- Les 42 km qui correspondent au challenge initial ;
- Les 56 km qui correspondent à la distance maximale obtenue en additionnant les résultats des élèves lors des séances avec contrat ;
- Les 66 km qui correspondent au score obtenu lors du marathon d'essai.

Après décompte des tours réalisés, les élèves de la classe ont effectué 239 tours de piste soit un équivalent de 89,6 km en 46 minutes. En ajoutant les 57 tours réalisés par les parents, cela représente finalement une distance de 111 km.

Ce projet a donc permis, à tous les élèves de la classe, de se dépasser pour un enjeu uniquement collectif, leur permettant de se décentrer de la performance individuelle, le temps d'une course. Les élèves se sont motivés et ont apprécié faire de l'activité sportive grâce au challenge collectif proposé.

Je tiens personnellement à remercier l'ensemble des familles qui nous ont encouragés et celles qui sont venues courir avec nous. Je remercie également l'ensemble de l'équipe enseignante qui est venue encourager les élèves sur la piste. Un dernier mot pour les élèves de la classe sans qui ce projet n'aurait pas pu avoir lieu : merci. Théo Peugniez, professeur de CM2.



AMENAGEMENTS

Liaison cyclable :



Visite de fin de chantier le lundi 15 avril au lieu dit « Les Duvets » pour M. Eric MARTIN, Maire de Vouillé et François NGUYEN LA, adjoint, en présence de M. Jean-Christophe BARRITEAU et son fils, entrepreneurs à Vouillé.

Plus de 500 mètres de chemins ont été réhabilités pour créer une liaison douce reliant Traversonne à la Forêt de Vouillé Saint-Hilaire. Un nouvel aménagement sera engagé dans le courant de l'année pour relier le bourg, notamment le lotissement du Verger Saint-Hilaire, à la forêt, par des chemins municipaux réhabilités.

Le projet prévoit également un volet paysager et écologique, incluant des plantations de haies réalisées en lien avec les agriculteurs. Elles viendront renforcer le maillage de haies existant à Vouillé et permettront de rétablir des continuités écologiques.

A noter le soutien de l'Etat et de l'Union Européenne dans ces aménagements.

Plantation de haies sur la RN 149 :



Dans le cadre de son engagement en faveur de la biodiversité, la municipalité œuvre depuis plusieurs années dans la préservation et la plantation de haies sur son territoire.

L'objectif consiste à reconstituer des corridors écologiques, en s'appuyant sur les diagnostics naturalistes réalisés. Pour ce faire, elle a associé plusieurs acteurs, le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, les Services Techniques Municipaux, les chasseurs et les agriculteurs.

En attendant de planter très prochainement 950 ml de haies le long de ses chemins, la commune a souhaité accompagner l'initiative de la maison Mitteault en mettant à disposition des moyens humains pour la plantation d'une haie le long de la Nationale 147, entre Laurentin et Plaisance.

Ce mercredi 28 février, pas moins de 1 400 arbustes ont été plantés constituant un linéaire de 750 ml de haies bocagères.

Nous tenons à remercier M. Pascal Moine et la maison Mitteault pour cette belle initiative, ainsi que les coordinateurs du projet (Prom' Haies, Agro Tech Environnement et tout particulièrement M. MOINE Pascal, qui a joué un rôle plus qu'important dans cette démarche) ainsi que les bénévoles présents.

Aménagement du cimetière de la Vigne Paliat :



Aménagement de la Rue Gambetta :



Les travaux de la rue Gambetta ont commencé le 02 avril 2024 pour une durée prévisionnelle de 30 semaines maximum.

Aménagement de la route de Latillé :

Les aménagements sont répartis sur un linéaire de 1 200 m, depuis le carrefour à feux de Beauregard jusqu'au panneau de sortie d'agglomération en direction de Chiré en Montreuil.

Les enjeux :

Le programme de travaux répond à plusieurs enjeux.

Sécurité :

Garantir la sécurité des usagers de la voie et des riverains, par la création d'aménagements de voirie visant à limiter la vitesse.

Accessibilité et mobilité :

Il existe une continuité piétonne route de Latillé, depuis son carrefour avec la rue de la Gasse aux veaux, jusqu'au feu de Beauregard. En revanche, il n'y a aucun trottoir entre la Vallée aux Morts et la rue de la Gasse aux veaux. Le programme de travaux devra inclure un cheminement tout au long de la voie, de sorte à permettre une liaison sécurisée depuis les habitations les plus éloignées vers le bourg.

Amélioration de la qualité des espaces publics :

Le cadre de vie est un élément important pour le bien être des habitants, mais également pour l'attrait touristique d'un territoire. Sa préservation et son amélioration sont donc des constantes essentielles dans les aménagements réalisés sur la commune de Vouillé. Le projet comportera des zones plantées, d'arbustes, de plantes vivaces et pourquoi pas d'essences arborées, de sorte à limiter l'aspect routier de l'aménagement.

Gestion des eaux de pluie :

Une partie importante de la route de Latillé est dépourvue de réseau d'assainissement, notamment de pluvial. Les eaux de pluie ruissellent sur la chaussée ou y stagnent. Les travaux comporteront donc des dispositifs de captation et d'infiltration des eaux de pluie.



Avril 2024 | 3

Budget 2024

Retour sur les résultats 2023

Le compte administratif de l'exercice 2023 présente un résultat excédentaire en fonctionnement de 645 673,47 € contre 620 525,76 € en 2022. En investissement, le résultat est excédentaire de 684 261,62 € contre un déficit de 1 093 298,97€ en 2022.

Les prévisions 2024

Le mardi 27 février, le budget primitif a été présenté et adopté par le Conseil Municipal. Il définit la stratégie financière menée, qui, grâce aux économies réalisées, permet de faire des investissements d'avenir, au profit de l'embellissement du cadre de vie, de la rénovation de bâtiments municipaux, et du développement des services publics.

La municipalité parvient une nouvelle fois à présenter des finances stables et une dette contrôlée malgré une inflation toujours plus galopante.

Les collectivités locales restent confrontées à de nombreux défis, notamment la hausse des prix de l'énergie et les contraintes budgétaires.

L'exercice 2024 se verra faire l'objet d'une vigilance accrue des dépenses de gestion courante afin de préserver les capacités d'investissement.

Un endettement maîtrisé

La dette de la Collectivité s'élève à 1 811 435,53€ au 31 décembre 2023 contre 2 141 556,21 € au 31 décembre 2022. L'annuité de la dette pour l'exercice 2023 s'élève à 373 302,48€ soit 99€ par habitant.

Les principales réalisations de 2023 :



Changement de menuiseries à l'école maternelle « la clef des champs » : 91 495, 29 €



Circulations douces (voirie, liaisons douces...) : 124 055, 61€



Début de l'installation d'une nouvelle passerelle chemin de la piscine : 19 548 €



Rénovation et extension du réseau d'éclairage public : 36 514, 74 €



Remplacement de l'éclairage en led au complexe sportif des Maillots : 14 634, 72€



Acquisition d'un véhicule électrique : 24 000 €



Travaux de réfection du « Four à chaux » : 42 003, 01 €



Travaux de couverture sur les locaux commerciaux place de l'Eglise et Cours du Gros Paillet : 26 976,77 €



Autres opérations : renouvellement de matériels pour les services techniques, réservoirs d'eau de pluie, équipements dans les cimetières, illuminations de fin d'année, aménagement des jardins partagés...

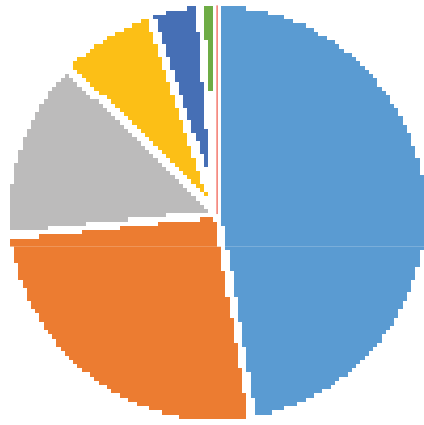
Budget de fonctionnement réalisé en 2023

Répartition des dépenses de fonctionnement pour 100€



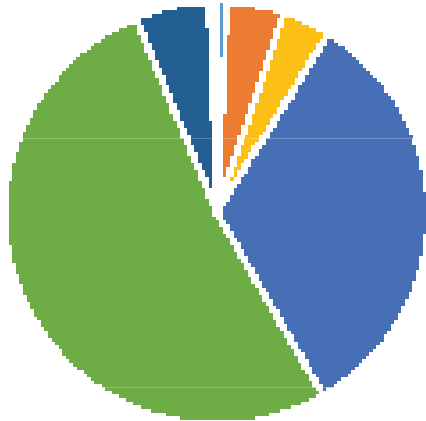
Budget de fonctionnement 2024

DÉPENSES : 3 550 039.18 €



- Charges de personnel et frais assimilés : 1 675 000 €** (rémunérations, charges sociales, assurances, médecine de prévention...)
- Charges à caractère général : 864 100 €** (énergie, fournitures diverses, maintenance, formation, entretien et réparation des biens immobiliers et mobiliers...)
- Virement à la section d'investissement : 584 628,99 €**
- Charges de gestion courantes : 246 992.19 €** (subventions au Centre Communal d'Action Sociale, aux coopératives scolaires des écoles publiques et aux associations, les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que le concours financier aux écoles maternelle et primaire de la Chaume, indemnités des élus...)
- Opérations d'ordre d'amortissement : 140 000 €**
- Charges financières : 35 800 € (intérêts d'emprunts)**
- Atténuations de produits : 2 500 €** (versement de la taxe de séjour à la Communauté de Communes du Haut-Poitou et d'une partie des recettes des concessions des cimetières à la commune de Frozes) ; **Dotations provisions pour risque : 918 € ; Charges exceptionnelles : 100 €**

RECETTES : 3 550 039.18 €



- Impôts et taxes : 1 858 000 €**
- Dotations et participations : 1 155 500 €**
- Services, domaine et ventes diverses : 211 165 €** (matériels, réservation de salles municipales, entrées à la piscine et au camping...)
- Excédent de fonctionnement reporté : 145 722.90 €**
- Autres produits de gestion courante : 124 626.28 €** (mise en location des logements de l'ancienne gendarmerie et rue de Braunsbach).
- Atténuation de charges : 30 000 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 25 000 € ; Produits financiers : 25 €**

Fiscalité inchangée

Le Conseil Municipal maintient les taux d'imposition en 2024, soit : taxe d'habitation (résidences secondaires) 16,92%, taxe sur le foncier bâti de 36,49 % et taxe sur le foncier non bâti de 60,13%.

Budget d'investissement 2024

Cette année, il est envisagé un montant global de dépenses d'investissement de 3 068 678,29 € avec une inscription globale de dépenses nouvelles de 2 408 100 € et 660 578,29 € d'engagements reportés. Les principales opérations concerneront les travaux ci-dessous.



**Aménagement de la rue Gambetta
1 100 000 €**



**Maitrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation au Centre Technique Municipal
50 000 €**



**Aménagement de la voirie
275 000 €**



**Acquisitions d'immeubles
185 000 €**



**Rénovation et extension de l'éclairage public
40 000 €**



**Acquisition d'un camion
72 000 €**



**Travaux de couverture salle du Conseil Municipal
25 000 €**



**Remplacement de la couverture du presbytère et audit du beffroi de l'Église
32 000 €**

D'autres opérations seront également prévues : remplacement de la chaudière salle de la Gorande, alarme incendie à la salle polyvalente, travaux à la chaufferie bois (sous-station), remplacement du revêtement de l'aire de jeux située au Val Montour, renouvellement de matériels pour les services techniques, équipements dans les cimetières, illuminations de fin d'année, aménagement du jardin solidaire, travaux de rénovation dans le logement de l'ancienne Trésorerie, jeux thermocollés et mobilier dans les écoles...

Recettes prévisionnelles

Afin de financer les dépenses d'investissement proposées en 2024, il sera proposé :

- 650 000 € d'excédents capitalisés de 2023,
- Un virement de 585 000 € provenant de la section de fonctionnement,
- L'excédent d'investissement reporté de 354 000 €
- Les amortissements à hauteur de 140 000 €
- Le fonds de compensation de la TVA pour un

montant de 110 000 €

- Des subventions provenant de l'Etat au titre de la DETR, 250 000 €, du Département au titre de l'ACTIV'3, 60 600 €, de la Communauté de Communes du Haut-Poitou au titre du Fonds de concours pour 35 000 €
- Les produits de la taxe d'aménagement à hauteur de 40 000 €



PORTRAIT LA FLAMME OLYMPIQUE



Jasmine GAVARD habite Vouillé depuis 7 ans maintenant. Elève et déléguée dans une classe de 4ème au collège de la Chaume - La Salle, c'est elle qui portera la Flamme Olympique à l'Arena de Poitiers pour la finale, le 25 mai !

Du haut de ses 14 ans, Jasmine est déjà très investie, en effet, élue au conseil départemental des jeunes, elle fait partie de la commission « ouverture au monde » où elle occupe le rôle de rapporteuse.

Pour notre jeune porteuse de flamme, le sport occupe une place importante dans sa vie. Inscrite au club d'athlétisme de Neuville, Jasmine déclare avoir pris pendant longtemps des cours de dessin. En plus de ses côtés sportifs et artistes, Jasmine fait également partie des scouts depuis 7 ans, vous l'aurez compris, c'est une personnalité passionnée et engagée que nous avons interviewée ce jour-là.

Tu es engagée au conseil départemental des jeunes, quelles sont tes motivations ?

« Je n'avais pas forcément envie de me présenter car je ne pensais pas être élue, mes amis m'ont fortement encouragée ; j'ai été élue, pour deux ans, parmi les 55 collégiens des 31 collèges de la Vienne. Je suis ravie de faire partie de la commission « ouverture au monde » qui est fortement en corrélation avec mes valeurs personnelles. Concernant la flamme Olympique, c'est un tirage au sort qui m'a désignée, à ma grande surprise ! »

Suis-tu les Jeux Olympiques ? Quel est ton sport préféré ?

« Oui, je compte bien les suivre ! Je regarde beaucoup ce que fait l'équipe d'athlétisme, pour l'instant, je suis trop jeune pour me spécialiser, je ne pourrai le faire qu'à partir de mes 16 ans mais j'ai déjà un fort attrait pour le sprint. »

Quelle est la personne que tu admires le plus ? Pourquoi ?

« Geoffrey Verzi est la personne qui m'inspire le plus. C'est un triathlète handisport, il est toujours à fond dans ses projets et il a un état d'esprit que j'admire beaucoup et que j'essaie d'appliquer au quotidien : celui de ne jamais baisser les bras et de toujours faire de son mieux. Chaque effort que l'on fait sera toujours récompensé, même si cela n'est pas instantané. Aucun effort n'est inutile. »

Nous avons donc conclu l'interview sur ces belles paroles et souhaitons bon courage à Jasmine pour la suite. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 mai à l'Arena de Poitiers pour le passage de la Flamme Olympique !

6 | Avril 2024

ACTUALITES



Naissance au parc de la Gorande !



Nous avons accueilli, début mars (comme quasiment chaque année) deux petits chevreux au parc de la Gorande !

DECHETTERIE - CCHP

Depuis le 11 mars 2024, pour pouvez récupérer votre carte de déchetterie au siège de la CC du Haut-Poitou, 10 avenue de l'Europe - 86170 Neuville-de-Poitou, aux horaires d'ouverture. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile.

Pour toutes questions, contactez le service Relation à l'usager de la CC du Haut-Poitou : 05 19 08 19 47 ou par mail dechets@cc-hautpoitou.fr

Spectacle de marionnettes



Le mardi 12 et le mercredi 13 mars, un spectacle de marionnette était présent sur le site du bouldrome ! De nombreux enfants ainsi que leurs parents ont pu y participer et partager un moment de convivialité.

VIE ASSOCIATIVE

LA GALOPADE DES AMOUREUX

Le dimanche 11 février a eu lieu la célèbre Galopade des Amoureux. Cette course ayant pour but de réunir les amoureux de la marche et de la course aura cette année réunie pas moins de 400 personnes sous le ciel ensolleillé de Vouillé !



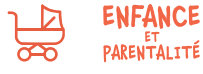
LA BATTLE DES CHORALES

Samedi 30 mars la battle des chorales avait lieu ! Les chorales A Tout Bout de Chant et Choral'Y se sont retrouvées pour une représentation d'une heure et demi.



L'association locale de l'ADMR de Vouillé

L'ADMR est le premier réseau associatif français de proximité, et la référence du service à la personne depuis plus de 70 ans. Par conviction et engagement, le quotidien de nos clients est notre métier. A l'ADMR, nous sommes reconnus pour nos compétences et notre expérience dans les pôles d'activités et services :



L'association locale de Vouillé (6 rue du Stade - 86190 VOUILLE) compte 18 salariés et accompagne 135 bénéficiaires. Elle propose différents services, et accompagne un public diversifié : des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, et vient en soutien à la parentalité auprès des familles.

L'association recherche actuellement des bénévoles pour une multitude de missions possibles :

- Accompagnement des salariés,
- Participation au rayonnement de l'association,
- Suivi des prestations dans les communes d'intervention de l'association,
- Visites de convivialité auprès des bénéficiaires,
- Suivi de la vie financière et comptable de l'association locale,
- Différentes missions administratives/de communication...



pour tous, toute la vie, partout

Aussi, si vous souhaitez être utile à ceux qui vous entourent, agir pour le développement local et vivre une expérience humaine enrichissante, venez rejoindre notre équipe.

Vous pouvez contacter l'ADMR de Vouillé au 05 49 54 08 18 ou à l'adresse mail suivante : info.assovuille.fede86@admr.org



L'année 2021 a été marquée par le centenaire de la FNATH Notre association est née à SAINT ETIENNE en 1921 sous l'impulsion d'hommes et de femmes révoltés par l'injustice et la misère sociale accablant les accidentés du travail.

Issue du regroupement d'associations syndicales et de caisses mutuelles de secours, elle restera toujours très attachée à sa valeur fondatrice : la solidarité.

Association à but non lucratif, son empreinte s'est constituée au fil des années par un double objectif « se regrouper pour soutenir chacun, se regrouper pour se faire entendre et obtenir des droits ».

Elle est animée par des adhérents bénévoles. Elle prend naissance dans un dispensaire de la Bourse du travail de SAINT-ÉTIENNE sous le titre de « Fédération Nationale des Mutilés du Travail ». Elle regroupe huit organisations locales et instaure un secrétariat juridique en 1924, quant au groupement de la VIENNE il a été créé en 1931 à Poitiers. Elle est devenue la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H.) par décision du congrès de Ronces-les-Bains en septembre 1985 puis l'Association des Accidentés de la Vie, FNATH lors du congrès national des Sables d'Olonne en mai 2003. Sa puissance d'action résulte de l'engagement bénévole et de la fidélité de ses adhérents en faveur de tous les accidentés, malades et handicapés.

L'histoire de la FNATH est celle d'un combat permanent tendant à faire reconnaître et à revendiquer les droits de ses adhérents. Elle intervient auprès des administrations et organismes sociaux, des institutions, des juridictions sociales, des ministères et du Parlement, pour améliorer les conditions de vie, défendre les intérêts et faire voter des lois en faveur des victimes. Par toutes ces actions, la FNATH a largement contribué à l'amélioration de la protection sociale, de l'appareillage, de l'accessibilité, de la vie sociale des personnes handicapées... C'est sans doute pour l'ensemble de ces actions et de la défense des intérêts collectifs et individuels que la Fédération Nationale a été reconnue d'utilité publique en août 2005, ce qui constitue une reconnaissance de ses actions, de sa notoriété et de sa crédibilité.

En 2023, la section de Neuville-Vouillé comptait 117 adhérents contre 123 en 2022. La section organise chaque année une sortie d'une journée début septembre et un déjeuner dansant courant novembre.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes jeudis de chaque mois au centre social à Neuville-de-Poitou de 9h30 à 12h, sur rendez-vous uniquement au préalable 05 49 41 16 10

Consultez notre site Internet : www.fnath86.org



INFOS PRATIQUES !

FÊTE DE LA MUSIQUE Les inscriptions sont ouvertes



Vous êtes musiciens amateurs, confirmés, en devenir ? N'hésitez pas à venir jouer lors de la fête de la musique le 21 juin en centre bourg de Vouillé ! Faites découvrir votre style ainsi que votre talent à la commune ! Si vous souhaitez vous inscrire, envoyez nous votre candidature à mairie@vouille86.fr.

PISCINE MUNICIPALE Ouverture et horaires



Cette année, la piscine sera ouverte du samedi 06 juillet au dimanche 1er septembre aux horaires suivantes :

- Lundi : 14h30-19h30
- Mardi : Fermeture
- Mercredi : 14h30-19h30
- Jeudi : 14h30-19h30
- Vendredi : 14h30-19h30
- Samedi : 14h30-19h30
- Dimanche : 10h30-12h30 et 14h30-19h30

CAMPING Ouverture et horaires

Ouverture du camping du samedi 1er juin au dimanche 8 septembre 2024.

Du samedi 1er juin jusqu'au vendredi 5 juillet et du lundi 2 septembre au dimanche 8 septembre :

- Lundi : 7h30-8h30 et 19h-20h
- Mardi : Fermeture
- Mercredi : 7h30-8h30 et 19h-20h
- Jeudi : 7h30-8h30 et 19h-20h
- Vendredi : 7h30-8h30 et 19h-20h
- Samedi : 7h30-8h30 et 19h-20h
- Dimanche : 7h30-8h30 et 19h-20h

Du samedi 6 juillet au dimanche 1er septembre, pendant les vacances scolaires :

- Lundi : 7h30-8h30 et 17h30-20h
- Mardi : Fermeture
- Mercredi : 7h30-8h30 et 17h30-20h
- Jeudi : 7h30-8h30 et 17h30-20h
- Vendredi : 7h30-8h30 et 17h30-20h
- Samedi : 7h30-8h30 et 17h30-20h
- Dimanche : 7h30-8h30 et 17h30-20h

L'accueil des campeurs est cependant possible le mardi, malgré l'absence de l'agent, qui procède à la perception des droits le lundi soir et le mercredi matin.

- Dimanche : 7h30-8h30 et 17h30-20h

MÉDIATHÈQUE

Retour sur... La science se livre 2024

Proposé par l'Espace Mendès France dans le cadre de la Science se livre, un atelier scientifique a permis à une quinzaine d'enfants de partir à la découverte du corps humain. Certains ont même expliqué à leurs parents comment se laver les dents !

Zoom sur ... faites les lire !

Faites-les lire ! est le titre du dernier ouvrage de Michel Desmurget, docteur en neurosciences. C'est également un cri du cœur face au constat alarmant de la baisse du niveau scolaire des écoliers français. « Depuis l'émergence du langage, l'humanité n'a rien inventé de mieux que la lecture pour structurer la pensée, organiser le développement du cerveau et civiliser notre rapport au monde ; le livre construit littéralement l'enfant dans sa triple composante intellectuelle, émotionnelle et sociale. » Des bénéfiques à côté desquels il serait bien dommage de passer... Alors si vous souhaitez que la lecture soit un loisir pour vos enfants, inscrivez-les à la médiathèque ! C'est gratuit et les bibliothécaires sont là pour trouver ce qui va les passionner. Et si vous voulez en savoir plus, lisez le livre de Michel Desmurget disponible dans nos rayons !

Faites-les lire ! Michel DESMURGET, Editions du Seuil, 2023.



Animations à venir

En mai

SOIREE DE LANCEMENT
Lancement du Prix Noir Dissay
en partenariat avec le Réseau
des Bibliothèques du Haut
Poitou et la commune de
Dissay
mercredi 15 mai à 18h30



Une nouveauté pour cette année, la médiathèque participe au Prix des lecteurs Noir Dissay, 4 romans policiers seront proposés pour un vote en septembre et un Prix décerné lors du salon Noir Dissay

EXPOSITION D'OEUVRES
Les comptines
du 21 au 29 mai



Un voyage au cœur de l'enfance ! Elles ont bercé notre enfance et on les propose encore bien volontiers à nos enfants. Merveilleusement illustrées, venez découvrir ou re-découvrir ces textes plein d'humour et de poésie.

Dans le cadre du festival "Plein les yeux" organisé par la Communauté de communes du Haut-Poitou. Gratuit et ouvert à tous aux heures d'ouverture de la médiathèque.

En juin

EXPOSITION ARTISTIQUE
Restitution Pass'art avec
plusieurs classes du collège La
Chaume
du 31 mai au 14 juin



Cette exposition est la restitution d'une résidence de Chloé Piot, artiste plasticienne, qui a eu lieu fin mai au collège de La Chaume La Salle

Dans le cadre du Pass'art proposé par le service culture du Haut Poitou Gratuit et ouvert à tous aux heures d'ouverture de la médiathèque.

EXPOSITION THEMATIQUE
« Des jeux olympiques
d'Athènes 1896 aux jeux
olympiques et paralympiques
de Paris 2024 » Créée par la
CASDEN, partenaire des JO 2024
du 17 juin au 31 août



Un récit exceptionnel sur 125 ans d'histoires autour de sportives et sportifs d'exception. La commune de Vouillé est labellisée « Terre de jeux 2024 » par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Gratuit et ouvert à tous aux heures d'ouverture de la médiathèque.

AGENDA

30 avril : Repas de Printemps
12h00, salle polyvalente. Organisé par les Aînés de Vouillé

Dimanche 05 mai : 19ème ronde Vouglaisienne
Avec CLM de 13 100km de 10h00 à 12h15 puis l'épreuve en circuit de 7,5km à parcourir à 14 reprises de 14h45 à 17h15. Organisée par le COCCV.

Mercredi 08 mai : Vide grenier
08h00 à 18h00, salle de Traversonne. Organisé par le comité de village de Traversonne.
+ **Cérémonie de commémoration au Monument aux Morts**

Samedi 01 juin : Vouillé en fête
Centre bourg, animations gratuites. Concerts et spectacles en soirée. Organisée par la Commune, le CSC LA CASE et les associations.

Mardi 04 juin : Fête des Mères et des Pères du club
14h00, salle polyvalente. Organisée par les Aînés de Vouillé.

Dimanche 09 juin : Vide grenier
09h00, centre bourg. Organisé par le Comité des Fêtes.

Vendredi 21 juin : Fête de la musique
Inscriptions auprès de la mairie

Samedi 22 juin : Feu de la Saint-Jean
A partir de 19h00, salle de Traversonne. Organisé par le Comité des Fêtes.

Mercredi 03 Juillet : Marché des producteurs
18h00 à 22h00, boulodrome. Organisé par la commune et la Chambre d'Agriculture de la Vienne avec la participation du Comité des Fêtes.

Samedi 06 Juillet : Soirée Guinguette
20h30 au boulodrome. Organisé par les pompiers.

Dimanche 14 Juillet : Cérémonie de commémoration au Monument aux Morts et festivités au Parc de la Gorande

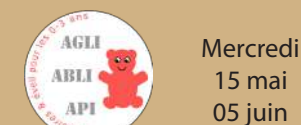
Samedi 27 Juillet : Concert Soirée Guinguette
20h30 au square Alaric. Organisé par le Comité des Fêtes.

Samedi 10 Août : Festival country
Ouverture à 14h30 le samedi et à 11h00 le dimanche en centre bourg. Organisé par le comité des fêtes.

Samedi 07 Septembre : Fête des enfants et des associations
14h30 à 18h30, stade municipal. Organisée par la commune et les associations.

Animations maison à la médiathèque

(Gratuites sur inscription)



Horaires d'ouverture :

- lundi : 16h-18h30
- mardi : 10h-12h30 et 16h-18h30
- mercredi : 9h-12h30 et 14h30-18h30
- vendredi : 15h-18h30
- samedi : 10h-12h30

2 ter, Basses Rues
05.49.54.43.86
mediatek2vouille@gmail.com